



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 6392

Texte de la question

M. Jean-Pierre Gorges attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur les difficultés d'organisation du permis de conduire, et sur les délais, anormalement longs, de présentation des candidats. Cette difficulté est due surtout au nombre notoirement insuffisant d'examineurs. La solution pourrait peut être résider en une délégation de service public, qui permettrait de recruter et de former ces examinateurs en nombre suffisant. Il lui demande de bien vouloir lui préciser son opinion sur ce sujet, ainsi que sur toute autre mesure qui pourrait être mise en place pour résoudre ce problème.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Gorges](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6392

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6106

Question retirée le : 4 décembre 2007 (Fin de mandat)